

Territoires et Cinéma

►► Janvier- Février 2023 ◀◀

PREMIERS RESULTATS 2023, HEUREUX AUSPICES ?

NOMBRE DE BILLETS VENDUS EN 2022 : 151 970 000
 COMPARATIF SUR LES QUATRE PREMIERES SEMAINES DES DEUX ANNEES

SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4
En 2022 : 2 417 655	En 2022 : 2 079 111	En 2022 : 1 797 264	En 2022 : 1 719 819
En 2023 : 3 439 750	En 2023 : 2 770 584	En 2023 : 2 474 650	En 2023 : 2 408 121

Il est encore trop tôt pour crier victoire, mais les premiers résultats de 2023 comparés à ceux de 2022 sont encourageants, comme le montre le tableau ci-dessus. Notons toutefois dans que les deux années précédentes, privés par période de salles, les spectateurs se sont tournés vers les plateformes, ce qui a entraîné des modifications dans leur mode de « consommation » des films.

294 JOURNEES DE FERMETURE

2022 ne peut totalement être considérée comme une année de référence, car c'était la première année de «pleine ouverture» après deux années largement perturbées par les contraintes et les fermetures sanitaires, 162 journées en 2020 et 132 journées en 2021. La reprise en 2022 n'a pas permis à l'exploitation de retrouver les bons résultats de 2019 puisqu'il manquait à l'appel 39% de spectateurs à la fin de l'année 2022. Sur les premiers résultats de 2023 ce pourcentage est tombé à 25% dans un contexte général d'incertitudes et de préoccupations peu propice à la fréquentation des salles. L'évolution est donc positive sur la fréquentation globale.

LA SURVIE DES SALLES

En revanche une autre question demeure, la survie des salles dont la trésorerie a été très affectée par le mois de fermeture, même si les Pouvoirs Publics ont apporté des aides en parti-

culier sur les salaires. Si nous parlons de survie c'est un terme excessif, mais il faut nous interroger sur la situation économique des cinémas qui connaît depuis quelques années, et sans rapport direct avec la situation sanitaire, une très importante différence entre les grands circuits et les autres cinémas. En effet comme le montre une intéressante étude du Film Français, en 2022 les dix

premiers circuits regroupant 303 cinémas sur un total de 2028 (et 2883 écrans sur un total de 6193) ont vendu 99 461 435 billets sur un total de 151 970.000. Ces quelques chiffres montrent bien que le commerce de l'exploitation cinématographique est extrêmement diversifié, sans oublier de rappeler que dans 36 Départements seules 5 à 12 communes sont équipées d'un cinéma.

DES INITIATIVES DIVERSIFIEES

Devant cette diversité les réactions des professionnels sont bien sûr différentes. Nous vous avions d'ailleurs présenté dans notre dernier numéro les premières réalisations concernant la modification dans l'équipement des salles afin de proposer un meilleur confort aux spectateurs. Il faut bien entendu attendre plusieurs mois pour voir si cela aura une influence sur la fréquentation, d'autant que le nouvel équipement de la salle entraîne généralement une augmentation du prix d'entrée. D'autres évolutions étaient d'ailleurs en cours avant la crise, l'évolution du rôle de la



salle de cinéma conçu comme un lieu de diffusion culturelle (opéra, théâtre, etc...), et beaucoup d'exploitants ont cherché à développer les contacts avec les spectateurs en organisant des avant-premières ou des débats après les projections, et en prenant contact avec les associations locales.

UN PROGRAMME EUROPEEN

Les difficultés de l'exploitation ne sont pas bien sûr uniquement nationales, l'Europe en avait conscience puisqu'elle a lancé en 2019 un programme que nous vous avions présenté et que l'on peut considérer comme prémonitoire «Les cinémas comme pôles d'innovation pour les collectivités locales», et qui était destiné à «créer des pôles culturels innovants autour des salles de cinéma, notamment dans les zones où les infrastructures cinématographiques et culturelles sont limitées».

EN RESUME, QUELQUES PISTES

Ces quelques exemples montrent bien qu'il y a plusieurs pistes pour sortir de la crise, en particulier l'amélioration des conditions matérielles et ensuite la recherche de contacts plus étroits avec les spectateurs des salles obscures, le rôle du cinéma comme lieu pluriculturel.

D'AUTRES QUESTIONS DEMEURENT

Outre les débats sur la salle, la chute de la fréquentation a redonné vigueur à un débat traditionnel dans le monde du cinéma : quel type de film faut-il proposer pour faire revenir les spectateurs ? Et en annexe, ne produit-on pas trop de films ?

EN CONCLUSION, ces questions ne doivent pas occulter le fait que tous les moyens de diffusion de l'image animée occupent aussi le temps libre du spectateur. Quelle place la «consommation» des films tiendra-t-elle dans son temps libre, et par quels canaux de diffusion choisira-t-il d'y accéder ? C'est finalement le comportement du spectateur des années à venir qui tranchera.



C'EST A L'OCCASION DU FIPADOC 2023 - FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOCUMENTAIRE, QUE L'ANNEE DU DOCUMENTAIRE EST NEE

Avant de vous la présenter, rappelons la définition du documentaire de création telle qu'elle a été formulée en décembre 2022 par le CNC :

« C'est une œuvre qui vise à faire connaître et comprendre une réalité préexistante par un traitement approfondi témoignant d'un point de vue singulier d'auteur et d'une intention particulière de réalisation »

Il est à noter que l'idée en revient à la Cinémathèque du documentaire, et à noter également que la Scam - Société civile des auteurs multimédia, est associée « *au nom des autrices et des auteurs* ». Cette année du documentaire est portée par le Centre national du Cinéma et de l'Image animée (CNC).

L'Année du documentaire 2023 a donc été lancée ce 23 janvier au Fipadoc, en présence de Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture. Au cours de la rencontre la Ministre de la Culture et le Président du CNC ont fait les déclarations suivantes :



« Alors que des vents mauvais soufflent sur les démocraties européennes, les films documentaires créent des espaces de liberté, d'information, de confrontation des regards. Ils aident à comprendre et raconter le monde. Leur diversité permet de mettre en lumière des parcours, des histoires, des enjeux souvent peu visibles. Cette Année du documentaire rend hommage à tous les professionnels engagés dans ce secteur et à travers eux à toutes les voix qu'ils font vivre. »

RIMA ABDUL MALAK, Ministre de la Culture

« La France est depuis l'invention du cinéma un pays où le documentaire a toutes ses lettres de noblesse. Dans un monde où les points de rupture s'exacerbent et où les images deviennent des enjeux de vérité et de démocratie, il apporte une diversité de regards d'auteurs absolument salutaire et indispensable. Il faut qu'ils soient soutenus et vus, c'est l'une des missions du CNC et la raison pour laquelle nous voulions lui donner un maximum de visibilité à travers l'Année du documentaire ! »

DOMINIQUE BOUTONNAT, Président du CNC



LES ORGANISATEURS INDIQUENT DANS LE DOSSIER DE PRESSE * QUELS SONT LEURS OBJECTIFS :

« Mettre en lumière toutes les voix, toutes les voies du documentaire - Valoriser la diffusion aux publics dans tous les territoires - Crée de nouvelles circulations en Europe et à l'international - Valoriser le documentaire comme outil pédagogique incontournable - Former les documentaristes de demain ».

Ils ont ensuite présenté les projets en cours de réalisation parmi lesquels ils ont tout d'abord signalé leur présence dans les festivals

« Parmi les festivals incontournables : Fipadoc, festival international du film documentaire à Biarritz (20 au 28 janvier) ; Cinéma du Réel (24 mars au 2 avril) ; Sunny Side of the Doc (19 au 22 juin) ; FID Marseille (4 au 9 juillet) ; Etats généraux du film documentaire de Lussas (20 au 26 août) ; Le Mois du film documentaire qui proposera, sur le thème « Prendre la parole », plus de 400 projections et rassemblera plus de 2 300 structures culturelles, éducatives et sociales (novembre)...

Parmi les autres festivals avec une mise en valeur des films documentaires sélectionnés : le Festival de Cannes, à travers L'Œil d'or – Prix du documentaire et le Doc Day dans le cadre du Marché du film ; le Festival La Rochelle Cinéma ; le Festival Lumière ; La Fête du court métrage qui proposera cette année une sélection spéciale de courts métrages documentaires... »

Enfin « Le ministère de la Culture va proposer une programmation spécifique qui s'adresse au grand public et s'intéresse particulièrement à la pratique amateur en fédérant d'autres secteurs culturels. Sont entre autres proposés : un jeu concours pour les

jeunes du pass Culture mené en partenariat avec YouTube France, un festival dédié au documentaire de danse au Théâtre de Chaillot, une journée spéciale organisée par l'Irrap et ARTE à l'occasion des journées européennes de l'Archéologie, une série de projections sur un monde qui disparaît organisée par les Archives nationales du monde du travail à Roubaix... »

Citons quelques-uns des organismes qui se consacrent au documentaire :



« Amené à s'étoffer tout au long de l'année 2023, ce programme de l'Année du documentaire est à retrouver sur le site internet www.anneeduodoc23.org et fera l'objet d'une communication au long cours. »

Nous aurons donc l'occasion de vous en reparler, mais vous pouvez aussi nous adresser toutes vos informations sur vos initiatives que nous relaierons bien volontiers sur nos différents supports.

DISPARITION DE CLAUDE GERARD

Crédit photo : Espace St Michel



Claude était l'exploitant du cinéma «L'Espace St-Michel» à Paris, l'une des plus anciennes salles de la ville, dont nous avions d'ailleurs fêté le centenaire à l'occasion du Beaujolais Nouveau de 2012 (voir notre invitation ci-dessous qui reproduisait la façade du cinéma en 1912). Une famille d'exploitant depuis 1912 cela force le respect. Mais plus même que la longévité de la salle il faut saluer son opiniâtreté à maintenir coûte que coûte une programmation pointue. Claude avait présenté les spécificités de sa salle, et ce dans le difficile contexte actuel, lors de nos dernières rencontres de La Rochelle. Vous pourrez retrouver des extraits de son intervention dans le numéro d'En Bref de septembre-Octobre, disponible sur notre site.

tion pointue. Claude avait présenté les spécificités de sa salle, et ce dans le difficile contexte actuel, lors de nos dernières rencontres de La Rochelle. Vous pourrez retrouver des extraits de son intervention dans le numéro d'En Bref de septembre-Octobre, disponible sur notre site.



Notre ami Jean-Luc Gonneau revient sur sa longue amitié avec Claude. Ils partageaient le goût d'un cinéma exigeant et des passions politiques (les leurs, mais peut-être pas les vôtres !) et encore des projets jusqu'au bout...

« Voilà plus d'un demi-siècle que j'ai rencontré Claude Gérard. Nous fréquentions alors H.E.C. (nul n'est parfait) et, dans ce désert culturel (il y avait quand même, chaque mois, un ciné-club), nous liâmes une solide amitié, scellée par une présence assidue au seul bistro du coin. Nous étumes dans les années qui suivirent, maintes activités communes, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation, mais j'en resterai ici à celui du cinéma. Après la reconstruction post incendie du Saint-Michel, nous créâmes l'association « Résistance 7e Art », vouée à la défense des filières du cinéma indépendant face aux «majors» de la profession. Nous réussîmes à mobiliser ces acteurs, notamment lors de débats organisés au Saint-Michel à des moments importants dans l'évolution du cinéma, tels le passage de la pellicule au numérique ou l'arrivée des cartes illimitées. Parce que Claude Gérard était aussi un citoyen engagé, ce que sa programmation illustrait bien, nous organisâmes chaque jeudi durant deux mois lors de la campagne sur le référendum sur le traité constitutionnel européen un « Jeudi Non », débat illustré par des courts métrages, devant une salle pleine à craquer, avec des intervenants de haut niveau parmi lesquels Christiane Taubira. Au moment où cette brutale et fatale maladie l'a frappé, nous étions en train de travailler à la création d'une association des amis de l'Espace Saint-Michel. Tant de souvenirs, tant de soirées d'échanges et de rires (Claude avait un sens de l'humour aiguisé) autour d'un verre, ou plus exactement de plusieurs verres : Claude nous manque déjà très fort. »

Jean-Luc GONNEAU

Claude GERARD a toujours eu le courage de défendre des films « difficiles » quelle que soit la cause de ces difficultés. L'exemple le plus frappant en est la décision qu'il a prise en programmant « *La Dernière Tentation du Christ* » de Martin Scorsese. Un groupe d'extrême droite se prétendant catholique a détruit le cinéma. Wikipédia rappelle cette agression :

Photo de tournage:
Martin Scorsese, Barbara Hershey, Willem Dafoe et Harvey Keitel



« **ATTENTAT DU CINEMA SAINT-MICHEL.** L'attentat du cinéma St-Michel est l'incendie criminel, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1988, du cinéma Espace St-Michel à Paris. Un groupe intégriste catholique, rattaché à l'église St-Nicolas-du-Chardonnet, a déposé un engin incendiaire dans ce cinéma pour protester contre la projection du film *La Dernière Tentation du Christ* de Martin Scorsese. Le feu, qui s'est déclenché peu après minuit, a pris naissance sous un fauteuil de la salle du sous-sol, moins surveillée, où était projeté *Un lundi trouble de Mike Figgis*. L'engin incendiaire était constitué d'une charge de chlorate de potassium déclenchée par une ampoule d'acide sulfurique. Cet attentat a fait 14 blessés dont 4 sévères. Le 3 avril 1990, 5 personnes sont condamnées par la 10e chambre de la Cour d'appel de Paris, à des peines de 15 à 36 mois d'emprisonnement avec sursis et à 450 000 francs de dommages et intérêts »

SOURCE :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentat_du_cin%C3%A9ma_Saint-Michel

DES NOUVEAUX DE L'ART ET ESSAI



Edito de L'ACID

L'ACID - Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion, vient de publier son édito présentant à la fois ses inquiétudes sur la «concentration de plus en plus accrue des films dans les salles» «un petit nombre de films occupe un trop grand nombre d'écrans» et de ces inquiétudes concernant les salles «Les salles elles-mêmes sont également un sujet d'inquiétude : ici et là, tel cinéma indépendant se voit racheté par un grand groupe ; telle salle municipale ferme, laissant la place à un multiplexe privé ; telle municipalité oriente sa délégation de service public vers de l'Art et Essai généraliste (et on voit ce que cela recouvre) au détriment d'une programmation historiquement exigeante... Tout cela se faisant au nom de l'intérêt supposé du spectateur, grand perdant de l'histoire en réalité. Laisser le marché occuper le terrain en piétinant la diversité, la possibilité de la découverte, de la surprise et du risque ne peut pas être le signe d'une politique culturelle saine, ni d'une réflexion sérieuse quant aux mutations qui affectent le cinéma.»

Edito complet sur : <https://www.lacid.org/fr/magazine/malaise-dans-l-art-et-essai-2851>

Et aussi :

Le GNCR - Groupement National des Cinémas de Recherche et l'ACRIF - Association des Cinémas de Recherche d'Île-de-France, ont tenu début janvier les Premières Rencontres Professionnelles Recherche et Découverte. Signalons ici l'étude publiée par le CNC et présentée à cette occasion.



acrif

Etude disponible sur : https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/premieres-rencontres-des-cinemas-recherche-et-decouverte_1874995

★★★ DES NOUVELLES DU CINEMA ★★★

UN POINT SUR LES INITIATIVES A DESTINATION DE LA JEUNESSE

LES CINEMAS INDEPENDANTS PARISIENS ET LEUR « PREMIER COUP DE FOUDRE »

Il s'agit d'accompagner la projection par une série d'initiative autour de la thématique du film : « Les membres du comité jeune public des Cinémas Indépendants Parisiens souhaitent ainsi sensibiliser les regards des enfants et des familles aux cinématographies du monde, à la diversité des films indépendants (...) Afin d'accompagner au mieux les jeunes spectateurs, des rencontres et ateliers originaux leur permettront d'approfondir leur découverte du film tout en s'amusant »

<https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/first-strike/>

Les Cinémas Indépendants Parisiens regroupent 31 cinémas et 75 écrans.



L'Académie des arts et techniques du cinéma a ouvert une réflexion sur le règlement intérieur car ce dernier « ne prévoit pas, à ce jour, l'hypothèse d'une mise en cause judiciaire d'un-e participant-e à un film éligible. » A la suite d'échanges préalable de différentes instances, cette réflexion, qui devrait aboutir à la fin de premier semestre 2023, l'Académie précise : « Ces échanges riches et fructueux ont



« LE CLAP » DE GRENADE Dans la même démarche culturelle, le cinéma de Grenade nous a informé de lancement du « Clap »

L'association Grenade Cinéma « a souhaité offrir aux 15-25 ans un espace de liberté, propice au partage, aux rencontres et à la parole. Et leur laisser une plus grande place dans la vie et l'organisation du lieu culturel ». A l'initiative de Romuald, ex-étudiant en Licence Cinéma et Audiovisuel et service civique de l'association, ce ciné-club souhaite « impliquer les jeunes et leur donner la parole », car pour lui « rien ne remplacera l'expérience unique et collective de la salle et il est important de la défendre face à la montée en puissance des plateformes de SVOD. » Les jeunes sont invités à partager leur expérience notamment via les réseaux sociaux afin de « forger une réelle communauté pour échanger, débattre et se conseiller des films » car « le cinéma, c'est d'abord en salle et bien au-delà... » Nous sommes d'accord !

Pour tout renseignement :

leclap@grenadecinema.fr ou via Instagram :
<https://www.instagram.com/p/Cmb03ZBJlaB/>



ET LES PLUS PETITS NE SONT PAS OUBLIES

Au Forum des Images à Paris, Festival Tout-Petits Cinéma 2023 du 18 février au 5 mars, 16ème édition. Un classique désormais des séances dédiées au plus petits, les enfants de 18 mois à 4 ans. Les projections sont accompagnées de spectacles, d'ateliers découvertes. Découvrir le programme 2023 :

<https://www.forumdesimages.fr/les-programmes/tout-petits-cinema-2023>



permis de faire émerger les très nombreuses questions auxquelles devra répondre l'Académie, dès lors qu'il est envisagé une mesure d'empêchement à l'éligibilité de certain-e-s participant-e-s pour l'attribution d'un César. Au premier rang desquelles se trouvent celles-ci : •Quel serait le fondement d'une telle mesure (le rôle et les prérogatives de l'Académie à l'égard de professionnel-le-s éligibles qui n'en sont pas tous membres) ? •Quel en serait l'élément déclencheur (mise en examen et/ou condamnation, nature et

degré de gravité de l'infraction reprochée) ainsi que la durée de la décision ? •Quels critères présideraient à la connaissance par l'Académie des infractions reprochées ? •Quelle communication éventuelle serait faite du nom des personnes rendues temporairement inéligibles ? •Ainsi que toutes les questions relatives à la mise en œuvre concrète de la mesure (son information préalable, ses recours potentiels, etc.). »



Du 15 au 21 mars Fête du court métrage Manifestation annuelle, La Fête du court métrage est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, explorent la magie du court, partout en France et à l'international. Chaque année, est élaborée une programmation officielle - avec le soutien de L'Agence du court métrage. Elle est accessible gratuitement à tout lieu ou personne souhaitant diffuser des programmes de films courts durant la période.

Renseignements sur <https://www.lafeteducourt.com/>



NOUS SERONS ÉGALEMENT
TRES HEUREUX DE VOUS
COMPTER PARMI NOS
ABONNÉS A NOTRE
COMPTE TWITTER
@TerritoiresCine

NEWSLETTER DE
TERRITOIRES ET CINEMA
N'OUBLIEZ PAS DE NOUS COMMUNIQUER
VOS ADRESSES MEL A :
villest.cinemas@wanadoo.fr
AFIN QUE VOUS PUISSEZ RECEVOIR
NOTRE NEWSLETTER.

EN ATTENDANT VOUS POUVEZ RETROUVER
LE CONTENU DE LA PREMIERE EDITION SUR
NOTRE SITE : <https://territoires-cinema.fr/>